

école de Musique

2023-2024

intercommunale



COMMUNAUTÉ
Touraine-Est
Vallées

touraineestvallees.fr

Les inscriptions



Réinscriptions pour un ancien élève

Du 19 juin au 07 juillet 2023

En ligne uniquement sur le site internet :

www.imuse-ccesttourangeau.fr/extranet

Les familles reçoivent un mail, courant juin, avec les identifiants et toutes les informations pratiques.

Pour valider la réinscription, une avance de 70 € est demandée, à déposer à l'école de musique, en chèque (ordre : Régie de recettes école de musique), espèces ou chèques-vacances.

Après le 07 juillet, les élèves ne seront plus prioritaires sur les places restant disponibles. Une fois la réinscription en ligne faite et l'avance versée, le service vérifiera que le dossier est complet et validera la réinscription.



Inscriptions pour un nouvel élève

Sur rendez-vous à l'école de musique
à Montlouis-sur-Loire en fonction
des places disponibles.

Tél. : 02 47 50 87 55

Pièces à fournir en cas d'inscription / réinscription :

- Une photo d'identité de moins de deux ans
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Une avance de 70 € (espèces, chèque à l'ordre de « Régie de recettes école de musique » ou chèque-vacances ANCV)
- L'attestation CAF de moins d'un mois où apparaît votre quotient familial ou à défaut pour les personnes ne bénéficiant pas de la CAF, la photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2022 (revenus de l'année 2021) adressé par les services fiscaux (document où figurent la ligne 14, le nombre de parts et le net imposable). En cas de non transmission de l'un de ces deux documents, la tranche du quotient familial la plus forte sera appliquée.
- Le document SEPA et un relevé d'identité bancaire pour les familles souhaitant opter pour le prélèvement automatique.

École de musique intercommunale

Accueil ouvert en période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Mercredi de 10h à 12h30.

Attention l'accueil de l'école de musique sera fermé du 31 juillet au 27 août 2023 inclus.

3, rue Georges-Clémenceau 37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02 47 50 87 55



Portes ouvertes

Le mercredi 28 juin 2023
de 17h à 19h30

À l'école de musique,
3 rue Georges Clémenceau
à Montlouis-sur-Loire

Le cursus



Formation musicale (FM)

ÉVEIL MUSICAL

1 à 2 ans - facultatif

À partir de la grande section de maternelle

CYCLE 1

de 3 à 5 ans

À partir de 7 ans

Passage, si réussite examen interne

CYCLE 2

environ 3 ans

Examen interne + diplôme pour valider le cycle

Pratique instrumentale

PROBATOIRE

1 an

CE1- 7 ans

CYCLE 1

entre 3 et 5 ans

À partir de 7, 8 ans

CYCLE 2

entre 3 et 5 ans

Passage, si réussite examen fin de cycle

PERFECTIONNEMENT

Pratique collective

CHANT CHORAL

Début de la pratique collective instrumentale après 2 à 3 ans de pratique instrumentale et tout au long du cursus au sein de l'école et même après, pour ceux qui le souhaitent. Se renseigner des différentes possibilités auprès de l'école de musique.

L'inscription inclut 1 cours de formation musicale, 1 cours d'instrument et 1 pratique collective dès que le niveau instrumental le permet.

Les instruments

Une grande diversité d'instruments est proposée :

Les cuivres : cor, trompette, trombone, tuba

Les bois : clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone

Les cordes : guitare*, violon/alto, violoncelle

Les autres classes : piano*, percussions, chant lyrique**

* instruments sont réservés aux moins de 18 ans.

** sur test d'entrée



Du côté de l'éveil



L'école de musique propose pour les plus jeunes :

- **L'éveil musical** (niveau grande section de maternelle) : un cours collectif de 45 min, hebdomadaire.

- **L'initiation musicale** (niveau CP) : un cours collectif hebdomadaire d'1h et une découverte instrumentale au cours de l'année scolaire.

Ces cours consistent en des jeux musicaux avec la voix, le mouvement, les rythmes corporels, les objets sonores et en une découverte instrumentale au cours de l'année scolaire.

C'est une démarche pédagogique de qualité par une approche sensorielle de la musique.

La formation musicale



Comme un nouveau langage que l'on souhaite maîtriser, « faire de la musique » nécessite l'apprentissage de la Formation Musicale (maîtrise du codage de la musique) et de l'instrument choisi.

La Formation Musicale (FM) se décompose en cycles :

Le cycle ludique (facultatif) :

Éveil : enfants en grande section
Initiation : enfants en CP

Le 1^{er} cycle (5 niveaux) et le 2^e cycle (3 niveaux) :

Ces cycles permettent d'apporter une bonne connaissance théorique et technique aux élèves. Cette formation se compose d'un cours collectif hebdomadaire (d'1h à 1h30 en fonction du niveau).

Le cycle « ados/adultes » (4 niveaux) :

Il s'adresse quant à lui aux adolescents débutants de plus de 11 ans et aux adultes. Ce cycle comporte quatre niveaux différents, réalisable en 4 ans ou plus en fonction de la progression de l'élève et si la mise en œuvre des partitions est acquise. Les cours se déroulent collectivement et durent 1h.



Les pratiques collectives

les orchestres

Les orchestres d'harmonie

L'orchestre d'harmonie est un ensemble musical regroupant principalement la famille des bois (bassons, clarinettes, flûtes à bec et traversières, hautbois et saxophones), la famille des cuivres (cors, euphoniums, trombones, trompettes et tubas) et la famille des percussions (batterie, cymbales, grosse caisse, timbales, xylophone).

Les pratiques d'orchestre d'harmonie proposées par l'école :

L'orchestre d'initiation

Public visé : musiciens (vents et percussions) ayant au moins deux ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre.

Répétitions : mercredi de 17h30 à 18h30 à Montlouis-sur-Loire.

La classe d'orchestre

Public visé : musiciens (vents et percussions) ayant au moins trois ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre

Répétitions : mercredi de 18h30 à 20h à Montlouis-sur-Loire.

L'orchestre d'harmonie de l'Association Orchestre et Chœur Musical'Est

Public visé : ouvert à tout musicien, selon les places disponibles par pupitre.

Répétitions : mercredi de 20 h à 21h45 à Montlouis-sur-Loire.



Les pratiques collectives

Les autres ensembles



L'atelier chant choral enfants

Public visé : enfants de 7 à 11 ans, tous niveaux.

Répétitions : mercredi de 15h à 16h à Vêretz.

L'atelier Sing-Song (chant ados)

Public visé : jeunes de 11 à 17 ans, tous niveaux

Répétitions : jeudi de 19h à 20h à Montlouis-sur-Loire.

Le chœur mixte d'adultes de l'Association Orchestre et Chœur Musical'Est

Public visé : adultes et jeunes adultes.

Aucune compétence musicale n'est requise, juste l'envie de chanter.

Répétitions : lundi de 20h30 à 22h à Montlouis-sur-Loire.

L'atelier technique vocale

Public visé : chanteurs amateurs adultes, tous niveaux. Places limitées.

Répétitions : jeudi de 20h45 à 22h15 à Vêretz.

L'atelier chants musiques actuelles (variété française)

Public visé : adolescents et adultes.

Places limitées. Test d'entrée.

Répétitions : lundi de 20h30 à 22h à Montlouis-sur-Loire.

L'atelier pop-rock / Jazz

Public visé : musiciens ayant au moins cinq ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre. Test d'entrée.

Répétitions : lundi de 18h45 à 20h15 à Montlouis-sur-Loire.



L'atelier musique de chambre

Public visé : musiciens (cordes, bois principalement) de l'école de musique ayant au moins trois ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre.

Répétitions : sous forme d'atelier de quelques séances. Vendredi de 19h30 à 20h30 à Montlouis-sur-Loire.

Les ensembles à cordes

Public visé : violonistes, violoncellistes, altistes et contrebassistes, ouverts aux extérieurs.

Répétitions : jeudi de 19h30 à 20h30 à Montlouis-sur-Loire.



Tarifs

Saison 2023-2024

DISCIPLINES	Quotient familial		
	Inférieur à 770	De 700 à 1500	supérieur à 1500
Frais d'inscription	17,00€*	17,00€*	17,00€*
Location d'instruments (réparation et remise en état à la charge du locataire)	120 € + chèque caution de 50 €	120 € + chèque caution de 50 €	120 € + chèque caution de 50 €
Location d'instruments pour l'éveil instrumental (réparation et remise en état à la charge du locataire)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Formation musicale ou éveil	127 €*	138 €*	148 €*
Les cordes, percussions	157 €*	170,5 €*	184 €*
Piano	245 €*	263,5 €*	283 €*
Les vents (Les bois, cuivres)	143 €*	153,5 €*	165 €*
Instruments adultes, 25 ans et plus (les cours de piano et de guitare sont réservés aux élèves de moins de 18 ans)	256 €*	275 €*	296 €*
Chant lyrique	286 €*	308,5 €*	332 €*
Pratique collective seule, technique vocale, chorales ou chant musiques actuelles	89 €*	96 €*	104€*

*application de 20% supplémentaire au tarif, pour les élèves hors Communauté Touraine-Est Vallées.

Règlement possible : prélèvement automatique, chèques, chèques-vacances ANCV, espèces et paiement en ligne.

Réduction de 20% sur les différents cours pour les élèves participant aux harmonies ayant conventionné avec l'école de musique intercommunale sur la durée de l'activité de l'harmonie.

Cette réduction sera appliquée sur la facture du dernier trimestre (si moins de 8 absences pendant l'année).



École de musique Touraine-Est Vallées

3, rue Georges-Clemenceau - 37270 Montlouis-sur-Loire

Tél. : 02 47 50 87 55 - Fax : 02 47 45 86 46

musique@touraineestvallees.fr

www.touraineestvallees.fr



COMMUNAUTÉ
**Touraine-Est
Vallées**

TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT 